

## SCHÉMA DE CONDUITE

(à utiliser pour les trajets aller et retour)

Le schéma de conduite **n'est pas un simple itinéraire** (par exemple 36.17 Michelin ou Route 518).  
Il doit comporter des informations précises (voir ci-dessous) et doit être **obligatoirement joint à l'annexe 3**  
du dossier de sortie scolaire.

Ce schéma sera **rempli par le transporteur** ou par l'enseignant sur les indications de celui-ci.

Nom/ raison sociale / adresse ou **cachet du transporteur** :

Nombre de chauffeurs : . . . . .

Nombre d'élèves : . . . . .      Nombre d'accompagnateurs : . . . . .

	<b>Aller</b>	<b>Retour</b>
<b>Date du transport</b>		
Lieu précis de prise en charge (ex. : école X de XXX)		
Heure de départ		
Lieu précis de destination (ex. : école X de XXX)		
Kilométrage		
Temps de route prévu		
Localisation des arrêts		
Arrêt(s) pour changement de chauffeur		
Horaire et lieu précis de repas le cas échéant		
Itinéraire prévu		